

DES MILIEUX NATURELS PARTICULIERS





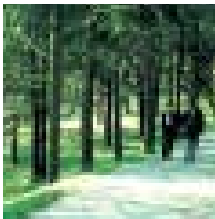
■ PARCS ET JARDINS



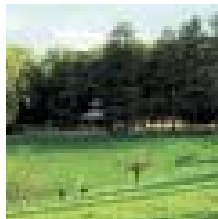
Parc de Gerland

Avec un visage différent, la nature pénètre jusqu'au cœur de la ville sous la forme de nombreux parcs, jardins, berges et plantations le long des routes. Une faune variée vit dans ces espaces, surtout s'ils sont vastes et de structure complexe (avec prairie, bois, pièces d'eau...). Citons quelques mammifères : **hérisson**, **écureuil**, fouine, musaraigne, campagnol et des oiseaux : merle noir, pinson, pigeon ramier, mésange charbonnière.

Cette trame végétale composée par les berges, parcs et jardins, permet aux espèces végétales et animales de pénétrer dans le tissu urbain, de circuler et de rayonner : c'est la notion de **corridor écologique**.



Parc de Parilly



Parc de Lacroix-Laval



Aussi est-il important :

- de ménager des continuités entre espaces naturels périurbains et espaces verts citadins;
- de pratiquer sur ces espaces verts une gestion permettant d'augmenter la biodiversité.

🔊 La gestion différenciée "entretenir autant que nécessaire mais aussi peu que possible"

Chaque espace vert est unique, compte tenu de sa situation dans la ville, de sa fonction, de sa taille... A partir de ce constat, et depuis 10 ans, la **ville de Lyon et les autres communes de l'agglomération gèrent de façon différenciée les espaces verts**. L'idée est d'adapter le niveau d'entretien à chaque espace vert. Cela permet de varier les ambiances, de réduire les dépenses (énergie, moyens humains et techniques) et de mieux préserver l'environnement. Concrètement, la gestion différenciée, c'est par exemple :

- réserver une gestion horticole poussée aux parcs historiques et aux entrées de ville;
- diminuer les fréquences de tonte sur certains espaces;
- restreindre l'utilisation de produits phytosanitaires en choisissant des variétés de végétaux plus résistantes aux maladies;
- utiliser les moyens de lutte biologique existants (exemple : coccinelles contre pucerons);
- remplacer tout ou partie des engrais chimiques par du terreau;
- favoriser le développement d'une flore sauvage.

■ VOUS AVEZ DIT AGRICULTURE ?

Le saviez-vous ?

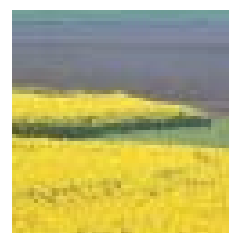
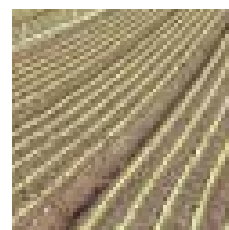
L'agriculture de notre agglomération, c'est...

- 10 000 hectares exploités, près de 20% du territoire du Grand Lyon
- 210 exploitations agricoles professionnelles
- 10 800 tonnes de légumes par an
- 6 600 tonnes de fruits par an
- 30 000 litres de vin
- 5 000 hectares de céréales (20 % de la surface céréalière du département)
- 3 millions de litres de lait
- 1 000 emplois directs, 8 000 emplois indirects



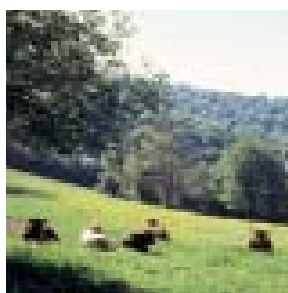
Cette agriculture se caractérise par la diversité de ses productions.

- A l'ouest, où le relief est plus tourmenté, les exploitations sont de petite taille. Il s'agit de polyculture, d'arboriculture, d'horticulture et de maraîchage. La vente directe au consommateur est le mode de commercialisation le plus pratiqué.
- A l'est, le relief peu accentué est favorable à de grandes exploitations de cultures céréalières et de maraîchage.



Cette agriculture périurbaine est fragilisée par le contexte urbain (difficultés notamment liées à la pression foncière).

L'agriculture périurbaine est une activité économique à part entière. De plus, à la frontière de l'urbain et du rural, elle assure un équilibre "ville-campagne", un cadre de vie, des paysages de qualité. Elle donne une dimension humaine à notre agglomération et assure une fonction sociale et récréative.



C'est pourquoi, il est essentiel qu'elle reste présente dans notre agglomération.

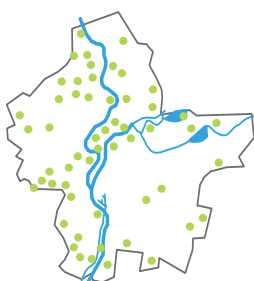




■ ENCORE QUELQUES MOTS...

L'inventaire des sites d'intérêt écologique du Grand Lyon,

58 sites qualifiés "d'intérêt écologique" (c'est-à-dire remarquables à l'échelle de notre agglomération, du fait des milieux naturels qui les composent, de la faune et/ou de la flore qu'on y trouve) ont été inventoriés sur l'ensemble de notre agglomération. Citons à titre d'exemple : l'île de la Table Ronde, l'île du Rontand, le Parc de Lacroix Laval, le Vallon de Serres, Sermenaz, les landes de Sorderattes...



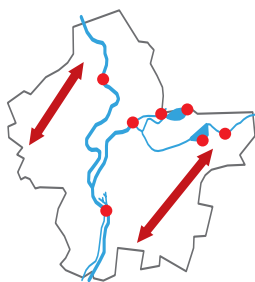
Ces 58 sites correspondent à **cinq types de milieux** différents : boisements et vallons boisés, landes et pelouses sèches, milieux fluviatiles et humides, milieux dits "anthropiques" (dont la formation résulte essentiellement de l'action humaine) recolonisés par la flore et la faune, parcs urbains et périurbains.

Le saviez-vous ?

Une agglomération sur la route des oiseaux migrateurs ...

Les oiseaux migrateurs utilisent notre agglomération de deux façons :

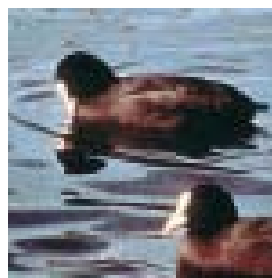
- **Soit ils y passent l'hiver**, sur des sites d'hivernage : Rhône amont, bassins des barrages de Pierre-Bénite et de Couzon pour les oiseaux d'eau (Canard colvert, Foulque macroule); certains secteurs agricoles pour les rapaces hivernants et les passereaux.
- **Soit ils la survolent et s'y reposent momentanément.** Les migrateurs survolent l'agglomération à l'automne (de fin août à début novembre) et au printemps (début mars à fin mai). Deux voies principales se dessinent :



- Sites d'hivernage des oiseaux d'eau
- ↔ Axe de migrations

■ **à l'ouest** (communes de Limonest, Dardilly, La Tour de Salvagny), une voie empruntée par des rapaces (Bondrée Apivore, Buse, Milan noir), des Mouettes, des Pigeons, des Martinets et Hirondelles, des Alouettes, des Pinsons, ...

■ **à l'est** (chemin entre Feyzin et Miribel Jonage), voie survolée par des oiseaux d'eau (Balbuzard pêcheur, Cormoran) ou par des passereaux de plaine (Alouette, Bergeronnette, Traquet).



(suite page 68) ↻

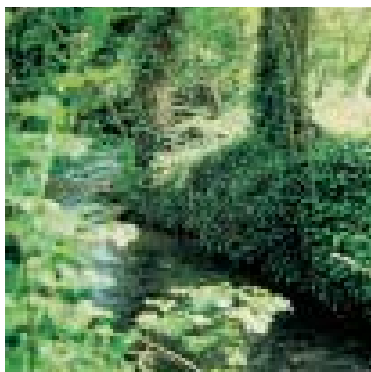
Au fil de l'eau

Lyon est traditionnellement présentée comme la ville aux deux fleuves. Cependant, l'agglomération lyonnaise en plus du Rhône et de la Saône est irriguée par **28 ruisseaux**, représentant quelque **300 km de linéaire**.

Les ruisseaux se trouvent presque tous à l'ouest et au nord-est de la Communauté Urbaine. En effet, à l'est, la nature perméable du

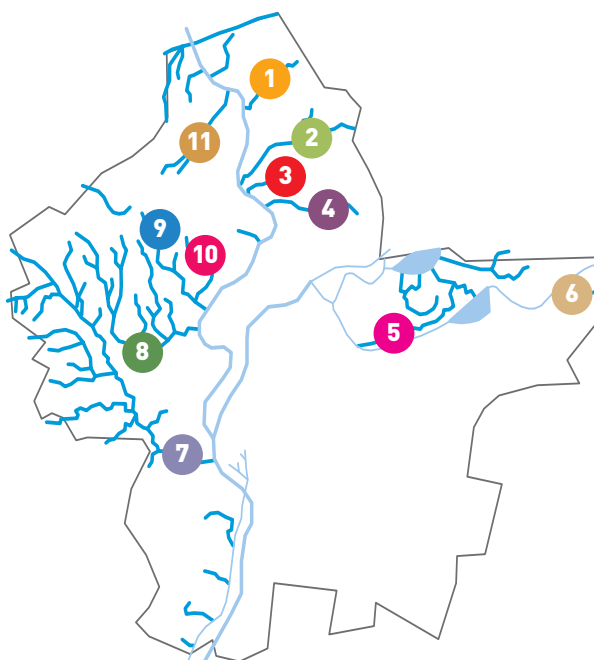
sous-sol ne permet pas l'existence de cours d'eau. En revanche, on y trouve les principales nappes d'eaux souterraines de notre agglomération.

Ces ruisseaux ont plusieurs fonctions : paysagère, écologique (rôle de corridor), récréative, piscicole. Mais ils souffrent de divers problèmes : débit insuffisant, mauvaise qualité des eaux, artificialisation du lit et des berges... Par ailleurs, certains de ces ruisseaux provoquent des inondations.



Quelques ruisseaux du Grand Lyon

- 1 les Torrières
- 2 les Échets
- 3 les Vosges
- 4 le Ravin
- 5 la Rize
- 6 le Ratapon
- 7 l'Yzeron
- 8 les Planches
- 9 le Rochecardon
- 10 l'Arche
- 11 le Thoux



► Plusieurs actions sont en cours pour traiter ces différents aspects :

contrat de rivière de l'**Yzeron**, restauration de **la Rize**, élaboration d'un plan de gestion des berges sur **les Echets**, étude de qualité des eaux sur **le ruisseau des Planches**, études hydrauliques sur l'ensemble des ruisseaux...

